

Résultats des enquêtes relatives à l'insertion professionnelle des docteurs

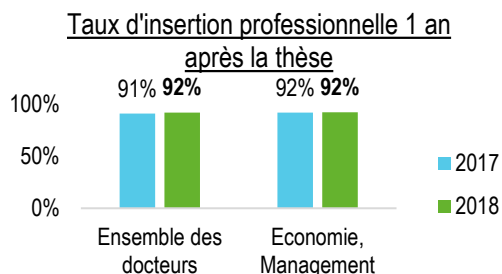
Chaque année, l'**Observatoire de la Vie Étudiante de Cergy Paris Université (CY)** réalise une enquête sur l'insertion professionnelle des docteurs de l'université. Cette enquête s'inscrit dans un **dispositif national** d'enquête supervisé par le **ministère** et en coordination avec la **Direction de la recherche** de l'établissement, elle vise à connaître la situation professionnelle des diplômés du doctorat 1 an et 3 ans après la soutenance de leurs thèses.

Source : les résultats présentés sont issus de l'enquête insertion professionnelle 2019 des doctorants de 2016 et 2018.

Situation professionnelle 1 an après le doctorat (Promotion 2018)

| Année de soutenance | Effectif de diplômés | Effectif de répondants | Taux de réponse à l'enquête |
|---------------------|----------------------|------------------------|-----------------------------|
| 2018 | 35 | 27 | 77 % |

92 % des diplômés ont un emploi un an après la thèse

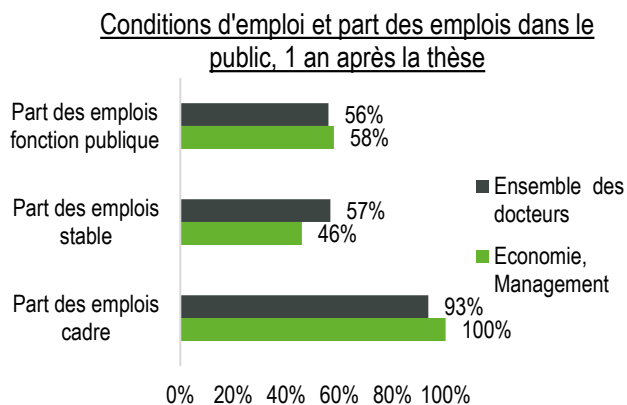


Lecture : Au 1^{er} décembre 2019, le taux d'insertion professionnelle des docteurs de l'école doctorale d'Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques est de 92 %.

Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

Des emplois qualifiés mais peu stables

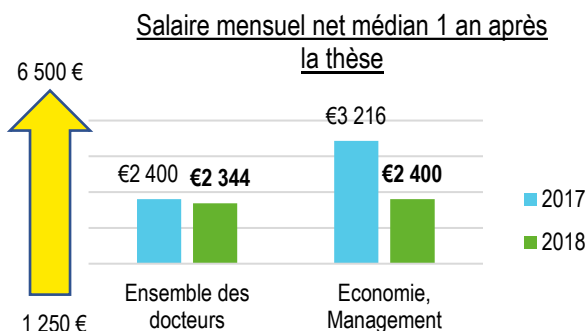


Lecture : Au 1^{er} décembre 2019, 100 % des docteurs de l'école doctorale d'Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques ont un emploi de catégorie cadre.

Emploi stable : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.

Emploi de catégorie cadre : déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE)

Le salaire mensuel net médian des docteurs après 1 an de vie active est de 2 400 euros



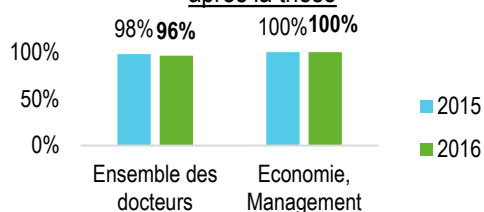
Salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Par exemple, la moitié des diplômés de doctorat ont un salaire net mensuel supérieur à 2 400 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 2 400 €.

Situation professionnelle 3 ans après le doctorat (Promotion 2016)

| Année de soutenance | Effectif de diplômés | Effectif de répondants | Taux de réponse à l'enquête |
|---------------------|----------------------|------------------------|-----------------------------|
| 2016 | 21 | 12 | 57 % |

Une insertion réussie pour tous les docteurs après 3 ans de vie active

Taux d'insertion professionnelle 3 ans après la thèse



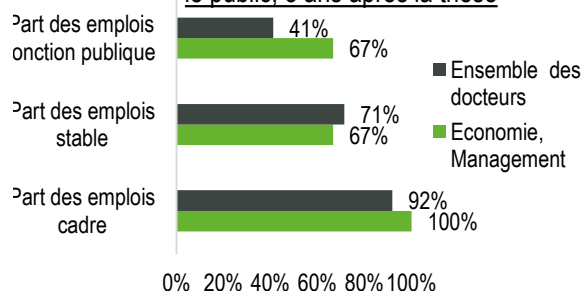
Lecture : Au 1^{er} décembre 2019, le taux d'insertion professionnelle des docteurs de l'école doctorale d'Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques est de 100 %.

Taux d'insertion : rapporte le nombre de diplômés en emploi au nombre de diplômés en activité, c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi (population active).

Il est le complément du taux de chômage.

100 % des docteurs en emplois ont un emploi de niveau cadre et 70 % ont un emploi stable.

Conditions d'emploi et part des emplois dans le public, 3 ans après la thèse



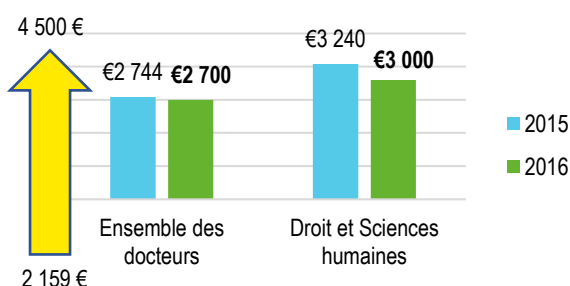
Lecture : Au 1^{er} décembre 2019, 100 % des docteurs de l'école doctorale d'Economie, Management, Mathématiques, Physiques et Sciences Informatiques ont un emploi de catégorie cadre.

Emploi stable : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.

Emploi de catégorie cadre : déclaration du diplômé en emploi vis-à-vis de son niveau ou statut d'emploi (nomenclature PSC, INSEE)

Le salaire mensuel net médian des docteurs après 3 ans de vie active est de 3000 euros

Salaire mensuel net médian 3 ans après la thèse



Salaire net mensuel médian sépare la population considérée en deux parts égales. Par exemple, la moitié des diplômés de doctorat ont un salaire net mensuel supérieur à 3000 € et l'autre moitié ont un salaire net mensuel inférieur à 3000 €.

Contacts : Observatoire de la Vie Étudiante - Direction Pilotage

observatoire@cyu.fr – 01 34 25 71 88 / 23 12

Plus d'informations sur : <https://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html>